

Comité 21



Rencontre-débat du Comité 21

Bruno REBELLE,

Conseiller environnement et développement durable de Madame Ségolène ROYAL

Le projet d'« excellence environnementale » de la candidate socialiste

3 avril 2007

Eric GUILLON, président du Comité 21

Mesdames, Messieurs, mes chers amis, Bettina LAVILLE et moi-même sommes heureux de vous accueillir ce matin pour cette rencontre-débat exceptionnelle. Nous avons eu hier soir un appel téléphonique du Comité de campagne de Mme ROYAL, nous indiquant qu'à son grand regret elle ne pouvait pas être là ce matin et nous le regrettons aussi. La bonne nouvelle, c'est qu'elle a désigné Bruno REBELLE pour la remplacer. Bruno REBELLE n'est plus à présenter, mais pour ceux qui ont passé ces dernières années à l'étranger, Bruno REBELLE a été directeur général de Greenpeace France pendant plusieurs années avant d'assumer la place de numéro deux de Greenpeace International ces derniers mois. Mme ROYAL l'a choisi comme conseiller en charge de l'environnement et du développement durable. Sur le fond, il est à la fois l'initiateur de cette conférence, la compétence, la connaissance et en plus l'ami du Comité 21.

Je souhaite préciser pour ceux qui sont étonnés que le Comité 21 entre dans le débat de cette élection présidentielle, que depuis 1994 date de la création du Comité 21, il y a eut trois élections présidentielles et que le Comité 21 a invité les principaux candidats à présenter leur programme. Il est évident que quand on porte la thématique de l'environnement et du développement durable, on ne peut rester à l'extérieur de ce grand débat national organisé autour de l'élection présidentielle.

Avant de céder la parole à Bruno REBELLE, je vous informe que nous sommes dans l'attente de la confirmation des dates des interventions des deux autres principaux candidats Mr SARKOZY et Mr BAYROU.

Intervention Bruno REBELLE

Je souhaite au nom de Madame ROYAL vous présenter toutes ses excuses. Des problèmes de logistique liés à l'enregistrement du film officiel de la campagne l'a contrainte à annuler son intervention ce matin. Voici le discours qu'elle aurait prononcé.

Discours de Madame Ségolène ROYAL prononcé par Bruno Rebelle

Mesdames Messieurs

Je vous remercie de votre invitation et je suis particulièrement heureuse de venir devant vous au milieu de cette semaine du développement durable. J'avais déjà eu beaucoup de plaisir à participer en 2005 à la célébration de votre 10^e anniversaire et je me réjouis de constater le dynamisme du Comité 21.

Entreprises, collectivités et associations réunies vous êtes des précurseurs, et je voudrais vous remercier de votre engagement. Par votre détermination, votre expérience, la diversité de vos approches, la pertinence de vos analyses, vous démontrez que le développement durable peut être autre chose qu'un argument marketing. Vous prouvez que la prise en compte des enjeux environnementaux encourage la création d'emplois et favorise le développement de nouvelles activités économiques.

Au moment où certains observateurs laissent entendre que les candidats à l'élection présidentielle ne prennent pas au sérieux la crise écologique à laquelle l'humanité toute entière est confrontée, je veux, pour ma part, réaffirmer devant vous ma détermination à faire de la France le pays de l'excellence environnementale. Je veux aussi souligner mon engagement à promouvoir le développement durable comme moteur de la reconstruction d'une Europe où la protection sociale et la préservation de l'environnement devront demain aller de pair avec la relance économique. Je ferais également de l'excellence environnementale un axe fort du rayonnement de notre pays dans le monde.

De longue date, j'ai intégré l'impératif écologique dans mon « logiciel politique ». Cette nécessité m'est apparue dès le Sommet de la Terre à Rio en 1992 où, Ministre de l'Environnement, j'accompagnais le Président Mitterrand.

Plus récemment, dans la Région que je préside, j'ai aussi, à ma façon, montré la voie. Nous nous sommes dotés d'un Plan climat régional à l'issue d'une longue concertation mobilisant tous les acteurs. Nous avons construit le premier « lycée Kyoto » d'Europe, fonctionnant sans énergie fossile et utilisant des biomatériaux. Nous avons développé la filière « bois énergie » et la récupération d'eaux pluviales. J'ai mobilisé les communes, les départements et les deux régions concernées pour que le Marais poitevin retrouve son statut de Parc naturel régional, perdu en 1997 du fait de l'intensification de la maïsiculture dans cet espace remarquable et fragile.

C'est cela, la politique par la preuve....

Mais mes convictions ne seraient rien si elles ne se traduisaient pas en actions concrètes.

L'excellence environnementale que je veux porter n'est pas un slogan de circonstance. C'est un engagement à agir avec détermination. Je sais aussi que ma seule détermination ne sera pas suffisante. J'ai compris que les citoyens doutent de l'efficacité de l'action publique. Je sais aussi que les entreprises ont besoin de stabilité et de perspectives claires pour opérer les mutations nécessaires.

Si je suis élue à la Présidence de la République, je prendrais directement à ma charge l'impulsion d'une politique ambitieuse de protection de l'environnement et de promotion du développement durable. Mais j'aurais aussi besoin de votre soutien, de votre aide et de la mobilisation de tous les acteurs déterminés à relever le défi de la crise écologique.

Ma priorité sera la lutte contre le changement climatique. Les experts du GIEC, réunis fin janvier à Paris et cette semaine à Bruxelles, nous disent que nous n'avons que dix ans pour agir, dix ans pour contenir le réchauffement global dans la limite de 2°C. Les citoyens sont inquiets. Ils ont raison. Ce sont nos enfants qui souffriront de l'incurie des décideurs ou qui bénéficieront de notre courage. Il va falloir faire des choix difficiles. Je suis prête à faire ces choix, car je sais qu'ils sont indispensables.

Je veux mettre en œuvre une politique énergétique ambitieuse et réaliste, fondée sur les économies d'énergie, la promotion de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables décentralisées. C'est ainsi que nous pourrions diviser par 4, avant 2050, nos émissions de gaz à effet de serre.

Nous engagerons un programme d'isolation dans l'habitat ancien portant sur 400 000 logements par an. Dans la construction neuve, plus un seul permis de construire ne sera attribué s'il ne respecte pas des normes thermiques plus exigeantes et s'il n'intègre pas l'usage des énergies renouvelables. Ces efforts dans l'habitat permettront rapidement de créer près de 100 000 emplois.

Les économies d'énergie et l'efficacité doivent aussi concerner le secteur des transports. Je veux imposer la vérité des coûts sur le transport de marchandises par la route pour orienter le trafic vers d'autres options plus économes. Nous poursuivrons le développement des transports collectifs.

Enfin je veux que nous engagions un plan national de développement des énergies renouvelables pour atteindre le seuil de 20% en 2020. Nous devons en la matière combler un retard regrettable. En Espagne, en Allemagne, au Danemark, nos voisins européens ont su saisir de cette opportunité. En France, des verrous politiques et industriels freinent encore ce développement. Le potentiel sur notre territoire est pourtant considérable et les perspectives au niveau international sont fantastiques. La Chine, par exemple, prévoit d'investir 146 milliards d'euros dans les énergies renouvelables. La France des entrepreneurs gagnerait à se positionner sur ce marché. Mais, pour cela, nous devons nous doter de véritables filières industrielles. Certains dispositifs réglementaires doivent être affinés mais les conditions économiques du développement de ces industries sont aujourd'hui réunies. Il ne manque qu'une impulsion politique. Soyez assurés que je saurai donner cette impulsion.

Cette nouvelle politique énergétique permettra de réduire notre dépendance au pétrole et de limiter progressivement la part de l'électricité d'origine nucléaire. Cette politique doit être ambitieuse car nous avons aussi une responsabilité planétaire. Nous ne pouvons tolérer qu'il y ait encore, dans le monde en développement, 2 milliards d'habitants qui n'ont pas accès à l'énergie. Les pays développés ont une responsabilité plus importante et plus ancienne.

L'excellence environnementale est aussi un engagement de solidarité. Donner accès à l'énergie au plus grand nombre en respectant les limites écologiques de la planète, c'est cela l'ordre juste en matière d'environnement. C'est en mettant en synergie nos objectifs de solidarité et notre engagement pour l'excellence environnementale que nous pourrions construire une coopération plus productive avec nos partenaires des pays en développement. Car nous savons que les sociétés plus démunies seront aussi les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Enfin nous devons être lucides. Les ressources pétrolières devenant rares, les tensions et les conflits pour contrôler ces ressources risquent de se multiplier. Réduire notre dépendance au pétrole, c'est conjurer ces périls. Fonder le développement global sur les énergies renouvelables, c'est promouvoir la paix. On ne fera pas la guerre pour contrôler le soleil ou le vent !

Aussi je réaffirme le projet de cette nouvelle politique énergétique que je veux mettre en œuvre en France, dynamiser avec l'Europe et promouvoir dans le monde. Je ne crois pas que l'environnement et les équilibres écologiques doivent être laissés au bon vouloir des marchés ou à l'égoïsme des Etats, y compris les plus grands comme les Etats-Unis, dont le mépris affiché par l'administration Bush à l'égard du changement climatique est aussi incompréhensible que terrifiant. La protection de l'environnement nécessite des politiques publiques fortes. Elle nécessite aussi des instruments économiques et fiscaux pour orienter les productions et la consommation. Il est temps d'engager une réflexion de fond sur la qualité de la croissance. Si cette croissance reste le moteur de notre société, nous ne pouvons continuer à alimenter ce moteur en prélevant les ressources naturelles au delà de leur capacité de régénération. Nous ne pouvons continuer à faire fonctionner ce moteur en accumulant des polluants et des déchets au-delà des capacités d'absorption de notre planète.

Nous devons redéfinir nos modes de production et de consommation pour offrir les biens et les services dont nos concitoyens ont besoin, en consommant moins d'énergie, moins d'eau et moins de matières premières. Cette économie de sobriété sera aussi un facteur de performance pour nos entreprises.

J'engagerai pour encourager cette évolution un vaste chantier pour réformer la fiscalité écologique afin d'intégrer le coût des impacts environnementaux dans le prix des produits et des services et mettre les instruments existants en cohérence avec le principe pollueur payeur. Cette réforme de la fiscalité devra se faire en restant à « pression constante » pour ne pas décourager les entrepreneurs et ne pas handicaper les moins favorisés. Nous devons donc, en augmentant la fiscalité écologique, réduire la fiscalité sur le travail.

Dans cette économie nouvelle, nous devons aussi faire des efforts conséquents pour réduire la quantité de déchets que nous générons. C'est en travaillant à la source de ce problème que nous ferons le plus de progrès. Il faut poursuivre les efforts conduits ces dernières années en matière de tri sélectif, de recyclage et de valorisation afin de réduire le recours à l'incinération classique. Enfin, nous devons engager les mêmes efforts pour traiter les déchets industriels.

Cette nouvelle approche nous aidera aussi à percevoir la préservation de l'environnement comme une opportunité et non plus comme une contrainte.

- Opportunité de développer de nouvelles activités et de nouveaux emplois ;
- Opportunité de développer l'économie circulaire, déjà expérimentée avec succès chez nos voisins du nord de l'Europe ;
- Inventer de nouveaux services en développant l'économie de fonctionnalité.

Je n'ai pas le temps, ici, de présenter en détail les lignes d'actions que je retiens pour notre deuxième priorité qui concerne la préservation de la biodiversité en France et dans le monde. La réorientation de l'agriculture, en privilégiant la qualité des productions, l'emploi en zone rurale et la protection de l'environnement, permettra de limiter l'érosion de la biodiversité sur notre territoire. Je proposerai avec les collectivités territoriales et les associations de protection de l'environnement la mise en place d'un réseau écologique national. Je veux aussi réduire l'impact de notre économie sur les écosystèmes

lointains par une réforme en profondeur des politiques de pêche, des règles d'exploitation forestière et de commercialisation du bois. Je proposerai aussi de réformer le code des marchés publics pour y intégrer le critère d'excellence environnementale.

La troisième priorité que je retiens concerne la réduction des pollutions diffuses de l'air et de l'eau afin de limiter les impacts préjudiciables sur notre santé. Les principes de précaution et de prévention doivent structurer les politiques publiques.

Agir en amont est aussi une mesure de saine gestion des ressources de l'Etat. Alors que les charges de santé explosent du fait de maladies professionnelles ou de cancers induits par les substances dangereuses que nous utilisons sans contrôle, il est temps de redonner toute son importance à la prévention de ces pollutions. L'information des consommateurs est un préalable. Mais cela ne suffit pas... Il faut engager des programmes ambitieux, par exemple, pour réduire l'usage des pesticides ou pour favoriser la substitution des produits les plus toxiques en allant au-delà du règlement REACH qui sera bientôt en vigueur dans toute l'Europe.

Je voudrais pour conclure souligner que ces mesures techniques ou sectorielles ne seront rien si nous ne nous dotons pas des instruments institutionnels permettant de donner vie à une politique de développement vraiment durable. Je me suis engagée à intégrer dans la structure gouvernementale un vice Premier ministre chargé du développement durable. Ses compétences couvriront aussi l'aménagement du territoire. Le ministère de l'environnement sera préservé et ses missions seront renforcées pour mieux prendre en compte notre objectif d'excellence environnementale.

Parce que la promotion du développement durable impose de négocier des choix dont certains seront difficiles, il est essentiel de redynamiser la pratique démocratique. Je veux encourager un renouveau de la concertation, la transparence de l'information, une participation citoyenne renforcée, une responsabilité partagée en matière d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Je veux établir un nouveau contrat entre les citoyens et les dirigeants du pays, un nouveau contrat dans lequel le rôle des collectivités territoriales sera mieux valorisé.

Un des instruments de cette réforme sera l'intégration d'un collègue « environnement » dans le Conseil Economique et Social en définissant un nouveau mandat pour que ce Conseil devienne l'instance d'évaluation citoyenne des politiques publiques de développement durable.

Je souhaite enfin que les associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs intègrent les Comités d'Entreprise pour qu'elles influencent les projets industriels et contribuent à mieux intégrer les nécessaires mutations écologiques et les objectifs de performance économique.

Le développement durable n'est pas un slogan électoral, il est un projet de civilisation alternatif à celui qui actuellement nous mène à notre propre perte. Il n'y aura pas de relance de la machine économique sans considérer la nouvelle donne écologique.

Je compte sur vous pour accompagner cette transformation.

C'est ensemble que nous pourrons redonner sens au progrès.

Ségolène ROYAL

(Applaudissements)

Éric GUILLON : Merci Bruno. Comme nous l'avons laissé entendre tout à l'heure, Mme LAVILLE, Présidente d'honneur du Comité 21, conseillère d'État et présidente de l'association Vraiment durable va animer cette deuxième partie de la rencontre.

Bettina LAVILLE : Merci. Beaucoup d'entre vous ont des questions. Avant cela, je voudrais en poser quelques-unes.

Je tiens à te dire toute ma compréhension Bruno ; dans d'autres vies, j'ai souvent été mise dans la même situation que toi, avec des délais qui, parfois, n'étaient pas ceux d'une nuit. Nous te remercions donc d'être avec nous aujourd'hui. Il ne doit guère être facile, sur le plan psychologique, d'être celui qui incarne une certaine déception de ne pas avoir Ségolène parmi nous. Cependant, par ton parcours et ton engagement, nous avons beaucoup de plaisir à t'avoir avec nous.

Je voudrais poser une première question qui est sans doute celle de tous ceux qui s'occupent depuis longtemps de développement durable et qui essaient de le promouvoir. J'ai bien remarqué dans le texte que tu as développé la question de la croissance. Dans les débats politiques, il est dit, de plus en plus, que la croissance et le développement du pays sont indispensables. Durant cette semaine du développement durable et où, à Rome, on parle de l'indice du bonheur chez tous les candidats, on s'aperçoit que ces indicateurs peuvent être présents, y compris dans l'économie la plus performante. La candidate, qui connaît bien cette question puisqu'elle a été ministre, ne pourrait-elle pas être à l'origine d'une révolution sur le développement durable ? Bien sûr, la croissance est indispensable, mais le développement durable l'est tout autant. Nous devons peut-être aider ce mouvement, en allant au-delà de notre "balancement" qui n'est finalement pas productif et qui enferme les actions que nous menons dans une contradiction que l'on n'arrive parfois pas à dépasser.

Ensuite, penses-tu qu'elle peut inscrire dans ses interventions internationales et en perspective de ses bilans économiques, des indicateurs tels que ceux de l'ONU qui sont aujourd'hui installés dans l'esprit des gens ? Tout le monde est d'accord avec ces nouveaux indicateurs. Une liste a été adoptée par l'ONU et elle prend véritablement en compte le développement durable. Il faut reconnaître qu'un accord général existe mais qu'il n'est jamais appliqué car on continue toujours en droite ligne avec le PNB et le PIB.

Voilà, c'est pour te détendre ! (*Rires*)

Bruno REBELLE : Merci, j'aime bien cette question ! Nous avons eu un nombre certain, et pas simplement un certain nombre, de débats dans les phases d'élaboration du pacte présidentiel sur cette question de fond. La croissance et la décroissance sont un thème présent dans la société et il nous semble extrêmement intéressant. C'est pourquoi nous essayons de parler de qualité de la croissance. C'est une sorte de "moyen terme" entre la croissance économique uniquement observée par l'évolution du PIB et, à l'autre extrémité, la jonction de la décroissance ou la croissance zéro. Voilà pour les éléments du débat tels qu'ils ont pu être abordés.

Je reprendrai les termes que j'ai utilisés : il est temps d'engager une réflexion sur la qualité de la croissance. La croissance économique reste aujourd'hui un moteur, on n'en a pas encore inventé d'autre. Comment alimenter la machine économique en France, en Europe et dans le monde avec une mécanique de production et de consommation qui limite les prélèvements sur les ressources et qui ne finisse pas en une accumulation de déchets dans la biosphère ? C'est l'équation à laquelle il faut travailler.

Il existe plusieurs pistes, certaines sont d'ordre technologique ; il s'agit de faire en sorte que tout déchet devienne matière première. C'est aussi travailler à l'efficacité des systèmes de production, il faut reconnaître que beaucoup de progrès ont été faits dans ce domaine. La réalité d'une énergie de plus en plus chère va nous obliger à aller vers une plus grande efficacité. Voici un élément technologique.

Puis, on a également l'économique et le politique pour lesquels il faut se doter de vrais indicateurs. J'ai participé, voici quelques mois, à un atelier de travail organisé par l'OCDE sur les indicateurs de croissance et de développement. Le tour de table était composé de gens de tous les pays de l'OCDE et des représentants de pays en développement. Un forum aura d'ailleurs lieu sur le sujet à Istanbul au mois de juin afin d'essayer de continuer sur le sujet. J'ai été frappé -c'était avec ma casquette précédente- de voir que la question de l'épuisement des ressources naturelles, de leur caractère non renouvelable, des rejets dans la biosphère n'était pas encore intégrée. Il reste beaucoup de travail à faire.

Nous essayons de réfléchir au système qui a été développé en Grande-Bretagne. Il s'agit d'indicateurs de développement durable qui permettraient à tout un chacun de voir quels sont les objectifs que se donne le gouvernement sur une période donnée. Cela fait d'ailleurs partie de la nouvelle pratique que Ségolène ROYAL veut mettre en œuvre : rendre compte. Il s'agit de se fixer des indicateurs, d'y travailler et, encore mieux, de les borner quantitativement et dans le temps afin de rendre compte. Ce qui permettrait de dire : *"Voilà, cela fait un an que nous y travaillons, nous avions dit 12,3 % de progression de l'éolien en France, nous en sommes à 10,8 % ou 14 %, nous en tirons donc telles conséquences"*.

Un travail est donc engagé sur ce point et si le Comité 21 avait des propositions concrètes à faire dans ce domaine, nous serions, bien sûr, très intéressés pour les intégrer dans notre propre réflexion.

Bettina LAVILLE : Merci, je vais prendre une série de questions.

Stéphane HESSEL, ancien Ambassadeur, président de Solidarité eau : La notion de croissance fait de plus en plus l'objet d'études. Je pense notamment au livre de Christian Corneliau qui indique que le mot "croissance" ne doit surtout pas être considéré comme s'appliquant généralement à toutes les activités économiques et autres. Il faut distinguer très clairement une croissance attribuée aux biens publics et il faut que ceux-ci soient mis à la disposition de tous et deviennent plus nombreux, notamment –et ce n'est pas à Bruno Rebelle qu'il faut le dire- aux pays en développement. Ailleurs, il s'agit davantage de la répartition, de la distribution juste de ces biens. Ce peut être une croissance répartissant mieux les produits de l'activité économique sans les augmenter, car nous avons déjà trop tiré des ressources de la planète.

Je voudrais surtout dire et recommander à notre future présidente Ségolène ROYAL, que nous voulons voir triompher de ses concurrents, que la notion de développement durable doit être d'ores et déjà l'un des grands défis des jeunes générations. La très vieille génération à laquelle j'appartiens a eu pour défis la guerre, la résistance et la reconstruction du pays. Aujourd'hui, le défi est de ne pas détruire la planète et d'inscrire cette notion dans les écoles.

Pour beaucoup de jeunes français, comme la jeune génération de mes petits enfants qui ont maintenant entre 20 et 30 ans, cette notion de développement durable reste confuse. C'est quelque chose que l'on souhaite sans trop savoir comment y arriver. Il faudrait que ce problème soit traité avec soin par les enseignants dans les écoles et les universités. Je serais heureux que Ségolène ROYAL s'exprime pour dire que l'Agenda 21 doit être connu et alimenté.

Bettina LAVILLE : Je prends la parole une seconde pour dire que nous sommes très heureux d'avoir parmi nous cette personne tellement remarquable qu'est monsieur l'Ambassadeur Hessel que, par respect et affection, j'ai laissé développer ses idées... malgré la grande impartialité que nous nous devons d'avoir au Comité 21 sur les candidats. Je précise d'ores et déjà aux autres que je serai beaucoup plus sévère après cette exception, due à l'action et au rayonnement de M. Hessel.

Christophe VERNIER, *directeur développement durable du Crédit Coopératif*: J'ai quelques questions sur les bâtiments qui sont à l'origine d'environ 25 % des gaz à effet de serre et sont, bien entendu, une priorité d'action. Il existe certains dispositifs d'accompagnement et d'incitation à l'investissement. Nous, les banquiers, pensons qu'il faut aller plus loin afin que des mesures pérennes participent vraiment à la réduction du coût global d'un bâtiment. C'est-à-dire que le coût d'exploitation d'un bâtiment doit être réellement réduit afin que l'incitation soit pérenne. Cela concerne aussi bien les particuliers que les personnes morales.

Pourquoi, par exemple, ne pas moduler la taxe foncière des particuliers en fonction des qualités thermiques des bâtiments ? Aujourd'hui, le diagnostic de performance énergétique permettrait de normer cette approche.

Quant aux personnes morales, pourquoi ne pas moduler la taxe professionnelle de l'entreprise et prévoir un sur-amortissement pour des investissements de haute qualité environnementale ?

Ensuite, je reprendrai les propos de Ségolène répondant à Nicolas HULOT qui insiste afin que "*les populations modestes ne soient pas les plus touchées par les désordres écologiques*", je la cite. Dans ce domaine, il est un sujet peu médiatisé que l'on appelle la précarité énergétique. On estime à 2 millions les Français qui sont mal chauffés, 500 000 foyers ne font pas face à leur facture énergétique. Cela a un coût considérable pour la collectivité qui prend en charge ces impayés, sans que soit traitée en amont la question des installations. Cela représente un coût également pour l'environnement. Quel serait pour la candidate ROYAL, le plan d'action efficace et prioritaire sur ce type de population ? Il y a là une ingénierie à la fois financière et sociale à construire pour que ces populations ne soient pas laissées au bord du chemin dans ce vaste débat environnemental.

Claude-Marie VADROT, *journaliste* : Comme je suis d'un naturel optimiste, je veux bien admettre que Mme ROYAL ait mis de l'environnement dans son logiciel politique, mais qu'en est-il du logiciel politique du parti socialiste sur ce point ?

Bettina LAVILLE : Voilà donc trois questions diverses et riches.

Bruno REBELLE : Juste un petit mot en réaction à l'intervention de l'Ambassadeur Hessel. Oui, il est absolument essentiel de commencer, dès le plus jeune âge, un travail de sensibilisation, d'éducation et de formation au développement durable. C'est pourquoi l'une des propositions de la candidate est d'engager non pas une réforme des programmes scolaires mais, en tout cas, d'y impulser les questions de développement durable. Il s'agira également d'un travail à tous les étages, y compris de l'Administration, et ce pour former tous les acteurs.

Vous êtes des précurseurs et des privilégiés car vous savez de quoi vous parlez lorsque vous évoquez le développement durable. Mais force est de constater que ce n'est pas le cas partout, et c'est un euphémisme. Il faut réaliser un vrai travail de sensibilisation, de l'information, y compris dans les administrations publiques pour faire entendre ce que signifie le développement durable et comment il est possible de transformer une situation de crise en opportunité.

S'agissant du logement, vous avez tout à fait raison de mentionner que cela nécessite des mesures d'accompagnement. Et la règle n'est pas simplement de faire un diagnostic lors des transferts de propriété mais d'engager des travaux. Cela signifie donc un surcoût qu'il faudra accompagner par des prêts à taux bonifiés, des déductions fiscales ou des subventions à l'investissement pour les ménages les plus défavorisés. Il faut également travailler en priorité sur le logement social. Reconnaissons-le, beaucoup d'erreurs ont été faites, notamment dans le domaine du chauffage électrique qui n'était pas cher à l'installation mais s'avérait être très onéreux à l'usage et, qui plus est, de mauvaise qualité. Tout ceci doit être examiné sous les aspects sociaux et économiques.

Vous avez également raison de mentionner que les modulations possibles de taxes foncières ou professionnelles, en fonction des performances énergétiques des bâtiments, sont une piste qui sera étudiée dans le cadre du chantier que j'ai évoqué sur la fiscalité. Cela fait partie des éléments à intégrer : la fiscalité de l'énergie ; celle des produits et de l'impact environnemental ; la fiscalité du travail et celle du foncier ; tout comme le travail sur les logiques d'étalement urbain.

En effet, en faisant varier la fiscalité du foncier et de l'énergie, peut-être pourrions-nous favoriser la reconcentration urbaine sur le moyen et le long terme. Je suis tout à fait ravi de voir que les banques sont prêtes à avancer dans ce domaine. Il faudrait prendre contact pour voir quel mécanisme pourrait, dès à présent, être préparé.

Sur la question du logiciel politique de Mme ROYAL et celui du parti socialiste, les choses bougent avec quelques hoquets et allers-retours. Mais, globalement, la société politique est en train d'évoluer sur ces points. Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement le parti socialiste. En dehors de l'écologie politique qui a porté pendant longtemps ces questions, et dont on voit d'ailleurs qu'elle n'est pas forcément très en forme aujourd'hui, l'écologie a rattrapé la classe politique dans son ensemble. Certaines propositions qui ont été intégrées dans le pacte présidentiel de Ségolène ROYAL viennent directement des recommandations de la Commission Environnement du parti socialiste animé par Béatrice Marre ici présente.

Cela avance et, en effet, Mme ROYAL fait progresser peut-être plus rapidement la question écologique et du développement durable que le parti socialiste tout seul.

Béatrice MARRE : Merci Bruno pour tes derniers mots. En tant que Secrétaire nationale du parti socialiste chargée de l'environnement et du développement durable, je peux vous dire que nous avons travaillé sur le sujet durant les années 2005 et 2006 qui ont présidé à la construction du projet socialiste. Il est vrai que pendant de nombreuses années, le parti socialiste a été plus préoccupé d'augmenter la production, voire la redistribution des richesses, que de l'environnement. C'était le fruit de son histoire car ce parti est né des luttes ouvrières.

Les deux dernières années ont donc été importantes et le parti a compris la nécessité de parler d'abord de croissance durable. Ce mot est aujourd'hui entré dans le projet socialiste, ce qui n'était pas forcément gagné.

Ensuite, il a fallu réorienter la croissance, et cela rejoint la question de tout à l'heure, dans le sens qui a été indiqué. Je dis toujours que le pacte présidentiel représente trois choses : le projet socialiste, les débats participatifs, l'enrichissement et la confrontation entre ce projet et ce que souhaite la population et, enfin, Ségolène ROYAL elle-même. Je le décrirais d'ailleurs moins bien que ne l'a fait Stéphane Hessel.

Le parti socialiste sera évidemment aux côtés et derrière Ségolène ROYAL. Et si elle a été choisie parmi les trois candidats à la candidature, c'est peut-être précisément parce qu'elle est celle des trois qui a le mieux compris que notre proche avenir pourrait être assez difficile pour tout le monde si nous n'allons pas dans le sens de ce que prône notamment le Comité 21.

Pour terminer, j'ajoute que cela s'inscrit dans la politique d'un grand nombre de collectivités locales à direction socialiste. Des communes qui l'étaient depuis longtemps ou des régions ou départements qui le sont depuis 2004, se retrouvent dans le pacte présidentiel. Bruno l'a dit, c'est la preuve par l'action. Beaucoup de choses faites dans de nombreuses régions devront être élargies sur le thème de la circulation des bonnes pratiques.

Bettina LAVILLE : Merci, nous prenons trois autres questions.

Jean-Marc BRULE, *en charge de l'intégration du développement durable dans l'économie au Conseil régional d'Île-de-France* : Merci pour vos réponses qui ont l'avantage d'être relativement concrètes et précises. Il existe néanmoins quelques zones d'incertitude sur lesquelles je voulais poser des questions. La première concerne le fret européen et français. Quelle position, quel programme par rapport au fantasme toujours poursuivi du ferroutage ?

Le deuxième chantier est celui des friches industrielles en France. Il faut savoir que 40 % des zones d'activités économiques sont vides ou abandonnées. Quel est votre programme de requalification et reconversion de ces zones d'activités économiques ?

Sur les biocarburants, quelle posture adopter, en particulier à la suite de l'accent très fort mis, sans prononcer le mot lobby, par le secteur agricole et pétrolier sur l'éthanol ? Or, dans une certaine logique, on peut tout de même dire que l'éthanol est le moins rentable des biocarburants.

S'agissant du super ministère ou du vice-Premier ministre, je pense que si ce n'est pas un ministère intégrateur de compétences, pour le logement, l'équipement, les transports en plus de l'aménagement du territoire et de l'environnement, nous irons vers des difficultés. Je suppose que vous en avez conscience. Merci.

Patrick VIVERET, *Conseiller à la Cour des comptes, et philosophe* : Si l'on veut que le vice-Premier ministre ne soit pas simplement une innovation d'ordre symbolique, il faut qu'il ait un lien direct avec le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent. Est-ce que Ségolène ROYAL est prête, outre ce que disait Bettina à propos des indicateurs qui sont un dossier majeur, à s'engager sur deux enjeux très concrets en rapport avec la question financière ?

La réforme des lois de finance, qu'on appelle "loi organique des lois de finance" (Lof), qui est destinée à construire de vraies politiques publiques autour de missions et programmes et à les évaluer, pourrait être mise au service d'une vraie politique de développement durable. Cela pousserait à penser le budget de l'État dans la perspective du développement durable.

Le deuxième élément est de considérer la question de la dette, non pas simplement en terme financier, comme on le fait aujourd'hui, mais sous trois aspects.

C'est d'abord la dette écologique : il faut trouver des éléments de financement pour arrêter la casse et renouveler ce qui peut encore l'être.

C'est aussi la dette sociale : depuis 1982, le déséquilibre entre les revenus du travail et du capital représente 190 milliards de dollars annuels, c'est-à-dire environ un cinquième de la dette publique.

C'est enfin la dette proprement financière mais qui est en partie artificielle. Elle est beaucoup due au changement du mode de création monétaire.

Si nous étions restés avec le même mode de création monétaire, la dette publique française serait aujourd'hui de 200 milliards d'euros et non pas de 1 100 milliards d'euro. Nous savons bien que le capital de cette dette a été remboursé depuis très longtemps, et au-delà.

Ségolène ROYAL pourrait-elle prendre des initiatives fortes ? Sur ce second dossier, une nouvelle façon de penser la question des trois dettes.

Bettina LAVILLE : La première partie de la question signifie-t-elle, monsieur le Conseiller à la Cour des comptes, que la LOLF n'est pas exactement durable ?

Patrick VIVERET : La Lolf est complètement détournée de son esprit. Normalement, c'est un progrès démocratique qui redonne plus de pouvoir au Parlement, surtout par rapport à l'ordonnance de 1959 qui avait été établie dans le secret et sans aval constitutionnel. C'est un progrès en matière d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Mais la Lolf est aujourd'hui complètement détournée de son esprit, essentiellement par placage des anciennes logiques administratives.

Si Ségolène ROYAL s'engageait dans cette direction, elle ferait coup double : non seulement elle mettrait le dispositif des finances publiques véritablement au service d'une politique de développement durable, mais elle redonnerait également à cette réforme fondamentale qu'est la Lolf sa vocation initiale.

Éric GUILLON : Si vous le permettez, je voudrais profiter de l'intervention de Patrick VIVERET pour le remercier d'avoir préfacé le premier livre grand public que nous venons de publier voici quelques semaines aux éditions du Seuil, "l'Avenir en vert". Merci de ta contribution à ce travail qui résume deux années de réunions, de groupes de travail sur les grands thèmes futurs qui concernent les gens.

Je répondrai ensuite à monsieur l'Ambassadeur que le Comité 21 porte beaucoup d'attention et d'intérêt à la pédagogie des jeunes en matière d'environnement et de développement durable puisque nous venons de "commettre" un autre livre qui est également sorti il y a quelques semaines. C'est un guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire.

D'autre part, le Comité 21, par le biais de réunions de travail avec une quarantaine de personnes, réunit ses quatre collèges et invite des experts à venir débattre sur le thème de l'enseignement et de la pédagogie, notamment envers les jeunes, depuis l'école jusqu'au campus. Nous avons pris acte de ce que vous avez dit, et nous en profitons pour préciser que nous sommes déjà entrés dans ce travail concernant l'enseignement du développement durable en direction des jeunes.

Joël DE MONTALIER, *directeur de Projets d'Adome* : J'aimerais connaître les outils ou la politique que la candidate souhaiterait engager sur la question de la coopération et du développement. J'aimerais savoir, en particulier, la relation qu'elle veut établir dans ces communautés d'intérêts avec le développement durable.

Bruno REBELLE : S'agissant du fret ferroviaire, l'idée d'une éco-redevance aura pour effet, après une phase de négociation dont on sait qu'elle ne sera pas facile, de renchérir le coût du transport de marchandises par la route et donc de rendre plus compétitif le transport par d'autres moyens, en particulier le fret ferroviaire. Ce sont des simulations faites sur la base d'un régime de croisière de l'éco-redevance et cela aura pour effet d'investir 1,2 milliards d'euros dans les installations.

Bien évidemment, ceci ne doit pas être pensé uniquement à l'échelle nationale mais européenne. Les Suisses ne sont pas européens, mais ils testent cette formule depuis quelques années. La bonne nouvelle est que les Autrichiens et les Allemands avancent rapidement sur le sujet. Par la configuration géographique qu'ils occupent -et pas forcément par leur poids politique-, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la république slovaque, qui commence à s'intéresser au sujet, constituent une bande transversale européenne. Les principaux grands axes de transports sont le nord-sud et l'est-ouest, cela signifie que ces pays peuvent engager une vraie transformation de la politique européenne des transports.

Ce ne sera pas facile mais cela fait partie des mutations lourdes qu'il convient d'engager. Il existe également des alliances objectives à passer, y compris avec les entreprises de transport. Nous n'ignorons pas qu'il existe des questions sociales importantes derrière ce sujet. Mais nous pouvons trouver des terrains d'entente avec les entreprises de transport françaises ou d'Europe de l'ouest par rapport à leurs concurrents est-Européens pour favoriser de nouvelles pratiques dans ce domaine.

Les biocarburants sont à envisager avec une extrême prudence. Nous savons que la substitution des carburants classiques par les biocarburants n'est qu'un petit élément de l'équation. Il faut d'abord travailler sur la réduction de l'utilisation des moyens traditionnels qui se limitent à la carburation pétrolière.

Dans les biocarburants, il existe plusieurs options, l'éthanol n'est probablement pas la plus intéressante. Les diesters sont technologiquement plus intéressants et les agrocarburants de deuxième génération le seront, semble-t-il, encore plus.

Il faut donc beaucoup de prudence sur le sujet et, surtout, discuter avec les groupes de pression dont certains sont très puissants et ont déjà pris une longueur d'avance sur le sujet.

Si l'on parle d'une réforme de l'agriculture pour aller vers plus de qualité, de production de terroir et d'emplois en zone rurale, ce n'est pas pour laisser se développer une France agricole dont la finalité première serait la production d'agrocarburants. Cela fait aussi partie des choix difficiles et des bagarres à mener. Ségolène ROYAL l'a rappelé à plusieurs reprises, elle est libre et déterminée à mettre le doigt sur des éléments de pression qui ne seront pas forcément dans le sens de l'intérêt collectif de court terme.

Concernant le vice-Premier ministre, tout est à faire. L'idéal serait un Premier ministre du développement durable, mais nous savons bien qu'entre l'idéal et le possible, il existe toujours une marge. L'étape d'un vice-Premier ministre chargé du développement durable est probablement celle par laquelle il faut passer aujourd'hui. C'est l'étape par laquelle il faut passer pour faire avancer significativement ce débat. Il est vrai que l'équilibre avec le ministère des Finances est essentiel. Le chantier est celui que Patrick Viveret a évoqué : il faut revoir la formulation des outils de programmation financière et budgétaire afin d'orienter progressivement la machine vers des logiques de développement durable. Et cela intègre la question de la dette.

Impulser depuis le plus haut de l'État une logique de développement durable implique de mettre à plat tous ces éléments. Cela fait partie des critiques à l'encontre de Ségolène ROYAL, on lui reproche de vouloir faire un moratoire sur tout. Il est vrai que si on veut changer de paradigme et aller vraiment vers une logique de développement durable, il faut arrêter certaines pratiques, marquer un temps, et repartir sur un pied différent. Il est préférable de prendre son temps sur certains choix structurants très lourds qui engageront les prochaines décennies et le prochain mandat sur une approche radicalement différente.

Cela intègre également la question de la coopération et des relations extérieures de la France. Ségolène ROYAL s'est exprimée assez clairement sur la nécessité de refonder la politique de coopération, en particulier avec le continent africain et de sortir des logiques clientélistes dans lesquelles nous avons été enfermés durant trop longtemps.

D'abord, il faut une méthode de coopération plus efficace. Nous avons aujourd'hui la coopération européenne, la coopération publique française, la coopération décentralisée, le rôle des ONG. Tout ceci n'est véritablement pas un modèle d'efficacité et il faut faire un travail de simplification, d'harmonisation et de mise en synergie. Par exemple, avoir, dans le cadre européen, des Etats membres pilotes d'une coopération, et ranger les autres acteurs sous l'égide de ces pays pilotes est une étape sur laquelle nous pourrions avancer. Mettre en synergie beaucoup plus efficacement tous les acteurs français qui travaillent sur ces logiques serait également un point à travailler.

Après les moyens, c'est aussi l'engagement d'aller vers 0,7 % de PIB pour l'aide au développement mais il convient de clarifier ce que seront ces aides. L'engagement est pris de faire progresser jusqu'à 5 %, donc assez significativement, la part d'aide publique au développement, ce qui passe par les acteurs de la société civile, les ONG et les collectivités locales. Cela nous permettrait de rejoindre ce qui se fait dans les pays du nord de l'Europe.

La priorité de cette coopération s'inscrit clairement sur le changement climatique. Il s'agit de développer une politique énergétique dans nos actions de coopération qui soit porteuse d'efficacité sur le changement climatique et d'aider l'adaptation aux effets du changement climatique. La deuxième priorité concerne l'eau, sur laquelle je ne m'étendrai pas. La troisième touche l'éducation, l'émergence de la démocratie et le renforcement de la société civile. C'est un facteur qui permettra d'aller beaucoup plus loin. Voilà donc les orientations.

Bettina LAVILLE : Avant de redonner la parole, je voudrais revenir sur le vice-Premier ministre et je m'adresserai aux candidats ou leurs représentants. Je comprends parfaitement ce qui a été dit, le ministère qui sera rattaché au vice-Premier ministre doit être transversal. Cependant, je supplie les candidats et le ou la future présidente de la République de faire un ministère englobant les transports, les questions industrielles touchant à l'environnement et quelques questions agricoles qu'il ne faut pas oublier. Ce serait réellement du développement durable.

Toutefois, on ne peut pas faire un ministère de tout. Aussi, renforcez d'abord les structures du ministère de l'Environnement, sans quoi vous aurez un ministère dirigé par le corps des Mines, le corps des Ponts et quelques énarques, pardon pour tous ceux ici présents. Vous savez l'immense respect que j'ai pour eux mais il faudrait vraiment faire un moratoire sur leur carrière, les envoyer faire de la formation au développement durable pendant un an et les remettre ensuite dans un ministère complètement élargi à l'ensemble des transports, en particulier. Sinon, vous aurez une reprise en main à faire. Permettez-moi d'ailleurs de vous dire que le corps des Ponts s'y prépare en ce moment.

Au sujet du grand ministère que propose l'ensemble des candidats, une étude a lieu en ce moment au sein des grands corps de l'État pour savoir comment reprendre la main. Je suis témoin de la difficulté à construire un ministère de l'Environnement avec une diminution de budget constante, malgré quelques périodes plus fastes. Or, ceci dépasse les clivages politiques même si je considère que cela a parfois été plus important que d'autres voies.

Nous avons un énorme problème avec ce ministère de l'Environnement ; on ne l'a jamais doté d'un corps comme à une époque où Brice LALONDE le souhaitait. Par conséquent, les gens passent de temps en temps à ce ministère pour faire un bout de carrière, c'est chic et attrayant, mais retournent ensuite aux choses sérieuses.

Le premier point est de faire de ce ministère du Développement durable la chose la plus sérieuse de l'État, c'est-à-dire au moins autant que Bercy ou les ministères animés par le corps des Mines ou celui des Ponts. Sur ce point, je suis tout à fait d'accord avec Corinne Lepage.

(Applaudissements)

C'était une question M. REBELLE ! *(Rires)*

Bruno REBELLE : Au risque de vous surprendre, chère Bettina, je suis tout à fait d'accord avec votre analyse, ce qui laisserait à penser que je suis tout à fait d'accord par transition avec Corinne Lepage sur le sujet. *(Rires)*

En effet, c'est le nœud du problème. Si nous n'avons pas retenu l'idée d'un grand ministère qui regrouperait l'énergie, les transports, l'agriculture, la pêche et l'environnement, c'est que ce dernier passerait très vite "à la trappe".

Pour avoir côtoyé et travaillé avec des représentants des administrations que vous avez mentionnées, je sais aussi leur efficacité. C'est pourquoi il me semble que l'État peut intervenir. Mais il faut le voir comme une phase intermédiaire. Un vice-Premier ministre responsable du développement durable chargé de la transversalité demande une lettre d'attribution très précise et des instruments, y compris la co-signature du Premier ministre sur certains choix, afin que cela pèse très significativement dans la structure gouvernementale.

Je suis d'accord également sur la nécessité de renforcer très significativement le poids du ministère de l'Environnement en le dotant d'un corps spécifique qui puisse discuter d'égal à égal avec les acteurs des autres administrations.

Bettina LAVILLE : Nous allons prendre encore trois autres questions.

Françoise NOWAK, *journaliste indépendante* : Ma question concerne la problématique d'utilisation du déchet comme matière première. Il existe en France des déchets dont on parle peu. Ce sont les déchets fermentescibles qui constituent, sauf erreur de ma part, jusqu'à 35 % de nos déchets et qui ont le mauvais goût d'émettre beaucoup de méthane sous la forme d'un biogaz qui en contient jusqu'à 65 %. Un kilo de méthane vaut à lui seul 21 kilos de CO₂ et est fortement émetteur de gaz à effet de serre.

Dans certains pays, comme en France, on fait des tentatives d'utilisation de ce méthane comme carburant car il constitue un biocarburant tout à fait digne de ce nom. En utilisant ce méthane dans les voitures au gaz naturel, on produit très peu de CO₂ et presque aucune particule, ce qui est d'un très bon effet sur la santé.

Quelle sera la politique de Ségolène ROYAL sur le développement de ce biocarburant dont je n'entends jamais parler ?

Dominique DUMAS, *journaliste à France 3* : Vous avez parlé tout à l'heure de reconcentration urbaine et d'étalement urbain. Cela signifie-t-il que l'on pourrait un jour envisager de construire en hauteur ? On en parle de plus en plus. Les écologistes s'y opposent, chacun sait qu'il s'agit d'un dossier épineux à Paris. Le programme de Mme ROYAL comporte-t-il des informations sur ce point ? Il ne s'agit pas de construire des gratte-ciel dans Paris mais peut-être de refaire des constructions écologiques en hauteur. Sans vouloir être caricatural, l'urbanisme en France a un côté psychorigide.

Céline DALBERA, *consultante à Altra Formation* : Ma question concerne la possibilité de faire de l'administration française un exemple en développement durable. Avec Ségolène ROYAL peut-on envisager que l'administration résonne "développement durable" et ne donne pas seulement des ordres aux autres citoyens pour développer ce processus ?

Bruno REBELLE : Concernant la politique des déchets, j'ai parlé de réduction à la source, de valorisation par toutes les filières, y compris la méthanisation. Récupérer tout le méthane produit par l'ensemble de nos déchets nous permettrait d'économiser 10 % de nos importations de gaz. C'est assez conséquent. Oui, ce sont des pistes sur lesquelles nous travaillons. L'idée est de réduire les déchets à la source, d'augmenter la qualité du tri, de mettre en place des systèmes de valorisation qui soient les plus efficaces possible. En d'autres termes, il s'agit de ne pas incinérer des déchets à trop haute teneur en eau et de poursuivre le tri le plus loin possible afin de favoriser la récupération des déchets fermentescibles et la méthanisation. Il faut limiter la valorisation thermique et énergétique aux déchets qui seront les plus efficaces dans ce type de filière.

L'intelligence générale du pacte présidentiel ne se situe pas simplement dans le domaine environnemental, il s'agit de passer de systèmes monolithiques, bloqués sur un mode de pensée, à l'ouverture de toutes les possibilités, de choisir ce qui fonctionne le mieux en s'adaptant. C'est une sorte de programme de diversité.

L'étalement urbain fait partie des grands chantiers. Je veux attirer votre attention sur le fait qu'on ne peut pas espérer que le ou la prochaine présidente de la république résolve, en cinq ans, tous les problèmes accumulés depuis quarante ou cinquante ans d'un développement mal contrôlé.

Nous savons que ces transitions doivent être opérées maintenant. Il est vrai que l'alternance politique, en tout cas l'arrivée d'un ou d'une nouvelle présidente à l'Élysée, peut être le facteur déclencheur de nouvelles approches.

Je crois pouvoir dire que Ségolène ROYAL porte ces nouvelles approches sur la structure et la pratique gouvernementale, la loi de finance et ainsi de suite. C'est une vraie politique d'aménagement du territoire et de réflexion sur la structure de la ville. Comme on ne peut pas avoir tout et son contraire, vouloir reconcentrer la ville signifie qu'il faut mettre les gens en étage. Il serait difficile de faire de la concentration et de garder les gens en rez-de-jardin.

Je fais régulièrement des débats participatifs où nous essayons de faire comprendre aux gens les orientations de ce programme. Ce qui paraît absolument nécessaire, ce ne sont pas vraiment les solutions techniques mais la concertation et le débat. Nous avons besoin de construire progressivement un consensus sur la nécessité de changer de mode de réalisation, de consommation, de production, de rapport à l'énergie. Tout cela ne se fait pas du jour au lendemain. Cela requiert une certaine méthode de travail, une réappropriation par le public qui doit comprendre qu'il peut être écouté, entendu, avoir sa part de responsabilité.

De toute façon, il faut être conscient qu'il n'y a pas de bénéfices sans nuisances. Si les citoyens ne veulent ni déchets nucléaires, ni lignes à haute tension, ni éoliennes, nous aurons un problème. Il est un moment où il faut, collectivement, décider des orientations que nous allons prendre, cela porte également sur la structure urbaine. Si certains s'opposent à la construction en hauteur, d'autres sont contre la construction étalée. À un moment, il faut trouver une cote qui soit mieux taillée que mal taillée.

Bettina LAVILLE : Je vous livre ce nouveau mot de BAUDRILLARD, décédé il y a peu : "*Certains opposants à l'environnement n'ont qu'un rêve : pour le protéger, enterrez les éoliennes -comme les lignes de tensions-*".

Bruno REBELLE : Bien sûr, tout cela commencera par l'exemplarité de l'État. Quand Ségolène ROYAL évoque la politique par la preuve, cela commence par la mise en œuvre d'une administration sobre. Je vous livre un exemple qui peut paraître marginal mais il est tout à fait symbolique. Lorsque Ségolène ROYAL est arrivée à la présidence de la région Poitou-Charentes, elle a fait ranger au garage les grosses cylindrées pour n'utiliser pour les services et charges de la présidence que les voitures plus énergétiquement efficaces, moins polluantes. Cela commence par là mais aussi par toutes les orientations sur la consommation d'énergies, de matières premières, du papier, les abus de consommation d'eau et dans tous les secteurs.

Évidemment, cela demande de la concertation et quelques explications de texte. Même dans l'équipe de campagne, expliquer que faire des photocopies recto-verso consomme deux fois moins de papier prend un peu de temps car tous les logiciels n'ont pas été complètement transformés dans le sens du développement durable. C'est notre responsabilité collective. J'ai tendance à penser qu'avec une vraie impulsion du plus haut de l'État, une vraie pratique de changement et non pas une incantation et un discours, ces pratiques de changement se répandront progressivement dans les étages de la société.

Bettina LAVILLE : Je prends les dernières questions avant la conclusion.

Carine MAYO, *journaliste à l'association JNE* : Comment fait-on pour changer de culture politique, faire en sorte que la question de l'environnement n'en soit pas une parmi d'autres et reste centrale ? D'autre part, est-ce que la création d'un poste de vice-Premier ministre chargé du développement durable vous paraît suffisante ou avez-vous d'autres pistes pour prolonger ce que disait Bettina Laville tout à l'heure ?

Laurent SAMUEL, *journaliste au Magazine Ça m'intéresse* : Au mois de janvier, Ségolène ROYAL avait évoqué l'objectif d'une baisse de 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité. Ensuite, ce chiffre a disparu et est revenu la semaine dernière au cours d'une interview sur France 3 Centre qui, hélas, n'a pas été repris au plan national. Je voudrais donc savoir ce qu'il en est aujourd'hui.

Si cet objectif est confirmé, quels seraient les moyens pour y parvenir et les premières mesures prises par Ségolène ROYAL, si elle était élue présidente, pour faire baisser cette part du nucléaire ?

S'agissant de l'EPR, pouvez-vous nous préciser quelle serait la procédure et le calendrier pour le débat promis par la candidate ?

Bettina LAVILLE : Merci, j'étais très étonnée de ne pas avoir encore entendu cette question.

Laurence MADOU, *journaliste à la Gazette des communes* : Après le nucléaire et les énergies renouvelables, la candidate adhère à l'objectif communautaire de 20 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique français en 2020. Cette énergie étant par essence locale, a-t-elle l'intention de décentraliser cette responsabilité, par exemple en régionalisant les objectifs par type d'énergie avec peut-être plus de bois en Franche Comté et plus d'éolien en Languedoc-Roussillon ? Les Conseils régionaux seraient-ils les pilotes et donc les responsables de cette mission ?

Nadia LOURY, *déléguée générale à l'Association OREE* : L'un des piliers de l'excellence environnementale me semble lié à la question de l'expertise. Il est difficile pour un entrepreneur, un élu, un militant associatif de fonder une décision en la justifiant par un avis expert qui peut être immédiatement mis en doute ou contesté par un autre expert. Pensez-vous, si Ségolène ROYAL est élue, que vous pourriez entamer un chantier pour une expertise libre, indépendante et contradictoire ?

Ma deuxième question est un corollaire de la première. Pourrions-nous imaginer un statut particulier, une garantie de protection pour les scientifiques experts donneurs d'alertes dans toute décision difficile ? Il en existe en matière d'environnement car elles sont complexes et globales.

Geneviève GUICHENEY, *directrice du projet développement durable à France Télévision* : Je ne peux qu'approuver tout ce qui a été dit sur la croissance. Il est vrai que les signaux qui sont envoyés par un discours qui ne précise pas quelle serait cette "autre croissance" créent la confusion pour les citoyens et électeurs.

Il faut aussi un État exemplaire de plusieurs points de vue. Aujourd'hui, nous avons entendu parler d'un ministère de l'Environnement, le dernier s'appelle Écologie et Développement durable, d'un vice-Premier ministre chargé du développement durable... La clarification du vocabulaire aiderait énormément nos concitoyens car ils finissent par ne pas comprendre de quoi il s'agit et se demandent si tout cela est vraiment sérieux.

Cela a l'air idiot mais c'est très important au quotidien, tout comme l'idée d'introduire la notion de progrès. Je reviendrais sur l'histoire des photocopieurs car c'est la vie quotidienne des entreprises. A une époque, avoir une imprimante par bureau était un progrès mais, maintenant, c'est d'avoir des multicopieurs par étage. L'idée de réduire les équipements des salariés est un progrès, ce n'est pas commode mais cela s'inscrit dans la vie quotidienne, et c'est ainsi que cela va fonctionner. Comme au Conseil d'État ; une imprimante pour vingt conseillers d'État, c'est très dur ! (*Rires*)

L'État exemplaire, c'est aussi la création de marchés, car on décèle très bien les difficultés. Toujours en me référant à la vie quotidienne d'une Direction du développement durable, essayez donc d'aller trouver le responsable des achats afin qu'il veuille bien vous fournir du mobilier et des fournitures écologiques ; il vous répondra que c'est trop cher en regardant en bas de la page. Cet appel d'air pour créer un marché permettrait à beaucoup de PME de se développer et de répondre aux appels d'offres, notamment publics. Ainsi, nous avancerions et cela créerait des emplois locaux.

Il s'agit également de la formation des artisans. Certains, localement, aimeraient bien construire écologique - il y a éventuellement le problème de la DDE et des élus- mais beaucoup sont gênés car ils ne savent pas faire. Il faut, là aussi, probablement les aider, les encourager. Nous avons besoin de signaux forts et clairs dans nos actions et nous attendons que les candidats nous les donnent.

Bettina LAVILLE : Voici une série de questions à laquelle je vais en ajouter une dernière, plus méchante. Je l'ai d'ailleurs posée dans une autre instance quand nous avons eu l'occasion de recevoir Nicolas HULOT. Nous sommes entre nous, tu peux donc nous répondre franchement. De plus, la question de ce pacte est tout à fait passionnante puisqu'elle a déclenché un vrai mouvement de la société civile.

Cela n'a-t-il pas créé une grande parenthèse blanche de deux mois dans la campagne alors que les citoyens étaient tout à fait prêts à mettre le développement durable au cœur du sujet ? Est-ce qu'on n'a pas signé considérant ainsi que la question serait réglée ? Or, maintenant on se rend compte, et heureusement d'ailleurs, que l'environnement revient. Que pense Ségolène ROYAL au fond d'elle-même ?

Ce n'est pas du tout une critique par rapport à l'ensemble des candidats qui ont signé le pacte. Mais est-ce que cette histoire très passionnante de pacte n'a pas été une sorte de piège dont, il faut bien le dire, Nicolas HULOT, lui-même, semble aujourd'hui conscient ?

Bruno REBELLE : Je suis surpris que la question sur le nucléaire et l'EPR soit venue si tard mais je vais bien sûr y répondre. Je vais peut-être commencer par le *package* sur l'énergie. Je l'ai dit au nom de la candidate, nous parlons d'une nouvelle politique énergétique qui met en avant les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et l'objectif de développer les énergies renouvelables. Par voie de conséquence, cette politique permettra de réduire la dépendance au pétrole et, donc, la part de production d'électricité par le parc nucléaire français. Ce n'est pas en soi un objectif prioritaire de réduire la part du nucléaire, c'est une conséquence de l'ensemble de cette politique.

Pourquoi réduire cette part ?

Si l'on change de politique énergétique pour aller vers quelque chose de plus vertueux, il faut éviter tous les risques. Il en est un majeur qui est le changement climatique, il faut donc limiter les recours aux combustibles fossiles. Le nucléaire n'est pas complètement exempt de certains risques, ni de certaines difficultés. La problématique de la gestion des déchets reste un sujet important. Le risque d'accident est plutôt maîtrisé dans le système moderne occidental, bien que toujours possible sans qu'il soit majeur.

Ce sont aussi les problèmes de sécurité et de gestion des installations, et nous savons les tensions autour de ce sujet qui provoquent des problèmes dans la gestion des ressources humaines de ces installations.

Puis, reste la question de la prolifération. On peut raisonnablement se demander s'il faut promouvoir l'énergie nucléaire dans le monde, au vu de certains problèmes connus avec l'Iran, la Corée, le Pakistan, etc. Il existe une certaine vertu à vouloir limiter, à terme, la part du nucléaire.

En France, il avait été dit de ramener la part de la consommation d'électricité d'origine nucléaire de 70 % à 50 %. Il n'est donc pas question de la diviser par deux mais il est clair que c'est un objectif à se donner sur une période qui nécessite d'être clarifiée.

C'est pourquoi l'idée de Ségolène ROYAL, au lendemain de l'élection, est de réengager le débat sur la politique énergétique. Je dis "réengager" car un débat a eu lieu sur l'énergie avec la loi de 2005, mais force est de constater que ce fut un "vrai faux" débat car tous les éléments de l'équation n'ont pas été énoncés. Aucun scénario n'a été discuté, le seul avantage de ce débat est d'avoir fixé l'objectif ambitieux de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. C'est très bien, sauf qu'il n'existe pas de feuille de route pour y parvenir. De plus, tous les énergéticiens et spécialistes travaillant sur le sujet disent qu'avec les outils que nous avons en mains, nous n'arriverons pas à cet objectif du facteur quatre. Il faut donc revoir la copie.

L'EPR a ensuite fait son apparition, ce nouveau réacteur est arrivé dans le cours du débat comme une annexe à la loi. Et ce, sans que ne soit traitée la question de savoir pourquoi l'EPR arrivait à ce moment et si nous en avons vraiment besoin. Nous avons fait un certain nombre d'auditions avec les collègues du parti socialiste afin d'affiner l'arbitrage sur ce sujet. En recevant les gens qui ont géré le débat public sur le nucléaire -débat qui a d'ailleurs été lancé après la prise de décision, ce qui pose certains problèmes de gestion de la pratique démocratique- nous avons été surpris d'entendre tous les observateurs dirent qu'ils n'avaient pas répondu à la question de l'utilité de l'EPR.

La proposition de la candidate est donc de réouvrir le débat sur la politique énergétique -pas seulement sur l'EPR mais il l'inclut- afin de savoir comment arriver à 20 % d'énergies renouvelables, 20 % d'économies d'énergies, pour diminuer significativement notre recours aux combustibles fossiles. Par conséquent, il faut déterminer comment réduire la part du nucléaire, quel type de seuil doit être fixé à moyen et long terme, quel programme de renouvellement du parc nucléaire doit être engagé, si l'EPR est bien ce dont nous avons besoin et, si oui, régler les problèmes de localisation.

A ce propos, je vous invite à faire un tour en Mayenne, l'EPR sera accepté assez logiquement dans la Manche mais les 150 Km de lignes à très haute tension nécessaires pour écouler l'électricité de l'EPR sont loin d'être gagnés. Nous ne pouvons pas ignorer ces types de problèmes. Il faut donc un exercice de démocratie appliquée, reprendre le débat et revoir collectivement comment faire ces choix.

Cela m'amène à parler de l'expertise car c'est un domaine sur lequel d'importantes avancées sont à faire dans ce pays. Pourquoi les débats sont-ils aussi "plombés" s'agissant de l'EPR, du nucléaire en général, des OGM, des nanotechnologies ? Il faut reconnaître que nous avons très difficilement accès à de l'information indépendante. Même si les procédures de débat ont beaucoup progressé, il faut continuer dans ce sens.

Cependant, nous pouvons constater que ce ne sont pas tellement les procédures de débats qui ne fonctionnent pas très bien mais leur interprétation par le politique. Souvent nous avons des débats à la CNDP qui sont plutôt bons mais le politique prend une décision sans expliquer pourquoi et ne rend aucun compte. C'est ainsi que l'on "plombe" l'ensemble de ces mécanismes. C'est pour cette raison qu'il faut revoir très considérablement l'orientation, la reconnaissance et l'encouragement à l'expertise indépendante.

Ségolène ROYAL le dit assez régulièrement : il faut aussi reconnaître aussi l'expertise citoyenne. Il existe une densité d'acteurs non gouvernementaux dans ce pays qui font, pour certains en tout cas, un vrai travail. Il faut aussi pousser à l'excellence dans ce domaine car d'autres ne font pas de travail sérieux. Il faut reconnaître la valeur des contributions des acteurs de la société civile pour ce qu'ils sont dans leur diversité, mais à poids égal de considération. Les travaux de recherches de l'INRA ont une valeur X, la réflexion des associations de protection de l'environnement sur le risque environnemental du développement des OGM a une valeur Y. Ce ne sont pas les mêmes valeurs mais il faut les considérer avec autant d'attention. C'est de cette manière que nous pourrions faire vivre le débat démocratique.

Cela débouche sur la question de la culture politique. C'est également par ces éléments, nous tous, acteurs, promoteurs du développement durable, que nous permettrons petit à petit de faire évoluer cette culture. Cela commence par l'école, les administrations publiques, la formation de tous, des préfets et des régions, etc. Il s'agit de faire comprendre que ce n'est pas un délire marginal mais une vraie orientation nouvelle de la structure gouvernementale.

Les marchés publics représentent 13 ou 14 % de l'économie dans un pays comme la France. Il faut probablement jouer sur ces taux pour impulser de nouvelles pratiques. L'État exemplaire, c'est changer le Code des marchés publics pour mettre de réels critères de développement durable dans les procédures d'achat. C'est aussi réserver les parts de ces marchés aux petites et moyennes entreprises qui ont peut-être plus de flexibilité et peuvent s'adapter par des actions de formation.

J'ai rencontré les syndicats d'artisans du bâtiment de la CAPEB. Tout ce qui concerne l'isolation des bâtiments anciens, les nouvelles méthodes de construction... les intéresse car c'est, pour eux, "taillé sur mesure". Pour les grandes entreprises, il est moins facile de modéliser. En même temps, ils disent avoir besoin de formation, de moyens d'accompagnement, et c'est sur ce plan que nous sommes vraiment dans une politique transversale.

Tout cela nécessite d'être clarifié, c'est pourquoi nous considérons que l'environnement est une chose et que le développement durable en est une autre, incluse dans l'environnement. Pour cela, nous voulons un vice-Premier ministre chargé du développement durable dans un ministère de l'Environnement. Il ne s'agira pas du ministère de l'Environnement et du Développement durable mais du ministère de l'Environnement qui, dans l'idéal, devrait avoir poids égal avec le ministère des Finances, des Actions sociales.

Voilà ce que je pouvais dire sur ce point.

Pour répondre à votre question sur les énergies renouvelables, je précise que les 20 % que nous avons évoqués faisaient partie du pacte présidentiel de Ségolène ROYAL, avant même que le sujet ne soit discuté au plan européen. Lorsque cela fut débattu, le seul gouvernement à avoir cherché à torpiller cette partie de l'accord européen était français ! Ségolène ROYAL s'est offusquée de cette attitude et nous sommes vraiment déterminés à ce que ces 20 % d'énergies renouvelables le soient effectivement dans le mix énergétique de 2020.

Cela signifiera, puisque l'on parle d'énergie décentralisée, de mobiliser les régions. Vous savez que c'est aussi un élément fort de la proposition de Ségolène ROYAL sur la structure de l'État. Elle souhaite leur donner plus de pouvoirs et de responsabilités et leur proposer de se doter d'un plan régional de lutte contre le changement climatique comprenant la déclinaison de la politique énergétique qui sera encouragée au plan national et, bien sûr, d'adapter ces choix en fonction des spécificités régionales. Il s'agit, là encore, de sortir du modèle "un système pour une production" et d'aller vers toutes les solutions possibles.

J'aime bien citer Umberto ECO qui dit, le problème climatique étant éminemment complexe : *"À tout problème complexe, il y a une solution simple et mauvaise"*. Il faut reconnaître la complexité du problème pour inventer des solutions qui seront également complexes. Elles doivent mobiliser toutes les intelligences, la concertation, tous les acteurs, c'est sur ce point que la méthode de travail est au moins aussi importante que les solutions techniques.

Je vous remercie.

Éric GUILLON : Bravo !

(Applaudissements)

Bruno REBELLE : Je voudrais ajouter un petit mot sur Nicolas HULOT car je suis assez d'accord avec l'analyse que fait Bettina Laville. Il convient de se demander pourquoi cette espèce de "blanc" s'est produit, au risque de me fâcher un peu avec Nicolas HULOT. C'est d'ailleurs un ami et je le côtoie depuis sept ou huit ans. Nous nous étions rencontrés lorsqu'il a commencé à faire évoluer son émission "Ushuaia" vers "Ushuaia Nature". Il cherchait un peu à comprendre les enjeux en matière d'environnement.

Ce qui me semblait extrêmement intéressant dans la démarche était : *"Voilà le contrat que je vous propose, signez ou ne signez pas"*. Ce qui paraît avoir été le problème de la démarche, c'est que lorsque vous proposez un contrat à quelqu'un, vous devez vérifier si la contre proposition qui vous est faite passe la barre de ce que vous avez fixé. C'est le problème de Nicolas HULOT et de son pacte écologique. En disant : *"Très bien, vous signez"*, sans autre commentaire, il a quelque peu dévalorisé la démarche.

J'ai ce point de tension avec lui en ce moment et nous en parlons ensemble très simplement. Même s'il dit que les candidats ont signé le pacte écologique, il ne peut pas dire que tous les candidats sont égaux dans leurs propositions sur le développement durable et la protection de l'environnement.

Il existe une autre initiative prise par Alliance pour la planète et des organisations de défense de l'environnement, dans laquelle d'ailleurs la Fondation Nicolas HULOT participe sans y être vraiment. Il s'agit d'un exercice de notation basé sur vingt-quatre propositions très concrètes et précises. Dominique VOYNET est en tête avec 17,5, talonnée par Ségolène ROYAL qui a 16, José BOVE est au même niveau et François BAYROU est remonté de 9 à 13, tandis que Nicolas SARKOZY est toujours à 8,5.

Il faut admettre que tous les programmes ne sont pas égaux et tant que Nicolas HULOT ne le reconnaît pas clairement -même s'il ne veut pas se prononcer par ce souci de neutralité qui lui est cher, ce que l'on peut comprendre- il ne peut pas continuer à dire que tous les candidats ont fait des efforts. Il faudrait dire qu'ils ont tous fait des efforts mais certains en ont fait un peu plus que d'autres. Comme dans l'égalité où certains sont un peu plus égaux que d'autres... C'est la limite de l'exercice. Mettre la barre en disant qu'il faut penser à cela c'est très bien, mais on ne peut pas s'en contenter et revenir quinze jours plus tard pour revoir ce qu'ils en pensent.

Éric GUILLON : Merci à Bruno REBELLE d'avoir apporté du baume sur le désappointement qui s'était emparé de nous depuis hier soir et jusqu'à la minute où j'ai eu le plaisir de le rencontrer. Bien sûr, on prend toujours un risque en voulant rencontrer les candidats aux présidentielles à ce stade, ce qui nous est arrivé.

Bruno, tu nous as apporté, par ta compétence et ta crédibilité, des réponses tout à fait significatives en lieu et place de Ségolène ROYAL. Nous pourrions peut-être t'inviter un jour afin que tu donnes tes réponses personnelles sur ces sujets, mais elles ne doivent pas être très éloignées de celles de Ségolène ROYAL.

Vous l'avez compris, nous pourrions poursuivre encore longtemps car il reste de très nombreuses questions, les plus pesantes arrivant souvent en fin de conférence.

J'ai été content que tu puisses marquer la différence fondamentale, que nous connaissons bien au Comité 21, entre la démarche de protection de la nature, l'environnement et celle du développement durable.

Celle qui anime le Comité 21, ses collègues, se traduit -je l'ai indiqué tout à l'heure- par deux livres que je vais te donner afin que tu les remettes à Ségolène ROYAL. J'ai évoqué "L'avenir en vert" que nous venons de sortir aux éditions du Seuil. Je ne l'ai pas dédié mais la prochaine fois qu'elle vient... *(Rires)* Le deuxième est le guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire dont j'ai aussi fait allusion précédemment auprès de Stéphane HESSEL.

Nous avons bien compris que les débats restent ouverts. Nous aurons, je l'espère, l'occasion de nous revoir très prochainement.

On me disait ce matin que les agendas sont ouverts pour les prochaines réunions avec MM. SARKOZY et BAYROU. Le deuxième caractère exceptionnel de notre rencontre de ce matin est qu'elle a duré vingt minutes de plus que d'ordinaire. La nature des débats, l'importance des enjeux que nous allons vivre prochainement sont telles que l'on peut s'accorder ce temps supplémentaire. A la différence de ce que pouvait dire M. l'Ambassadeur tout à l'heure, vous savez bien que le Comité 21 interpelle et ne prend pas position, c'est bien clair et cela restera ainsi jusqu'au bout.

Je vous souhaite une excellente journée et vous remercie toutes et tous pour votre participation.

(Applaudissements)
